



Suis-nous!

## BUDGET BAYROU

### ERRARE HUMANUM EST, PERSEVERE DIABOLICUM

#### LA FIN DE L'ILUSION CENTRISTE

**Devant une situation économique de plus en plus préoccupante pour tous les travailleurs, le Premier Ministre fait la sourde oreille, et c'est désormais la droite que l'on entend parler lorsque le modéré centriste ouvre la bouche pour nous faire les poches.**

En effet, il s'est exprimé mardi 15 juillet 2025, lors d'une conférence de presse et le moins que l'on puisse dire, c'est que ce sont encore les mêmes qui vont souffrir des propositions économiques et décisions stratégiques d'une classe politique à l'image du budget français: « à la ramasse ». Son plan budgétaire vise 43,8 milliards d'euros d'économies pour abaisser le déficit public à 4,6 % en 2026.

**L'essentiel des économies sera à priori fait sur le dos des travailleurs.**

Si **le chef du Gouvernement** a rappelé que la dette de la France représente aujourd'hui plus de 3 300 milliards d'euros, il « **oublie** » étrangement **d'intégrer les grandes entreprises et grandes fortunes à l'effort « inédit » demandé à la France.**

Désormais habitués à devoir subir les serrages de ceintures budgétaires accompagnant les réformes, nous allons de plus en plus devoir accepter sans ciller, la destruction systématique de notre système social par la suppression ou dilution de bon nombre d'acquis sociaux.

L'on eût aimé que la fraude des fortunés soient abordée, elle semble absente du raisonnement gouvernemental qui, s'il traque la fraude aux arrêts maladie, maintient les défiscalisations et autres cadeaux fiscaux accordés aux plus riches.

**À l'inverse, la SECU, outil social d'égalité et symbole de notre solidarité nationale fera une fois de plus l'objet de nouvelles mesures visant à restreindre son coût de fonctionnement, et à limiter les fraudes.**



## TOUT CHANGER POUR QUE RIEN NE CHANGE

Si l'ambition semble innovante aux dires du gouvernement, la recette jusqu'ici infructueuse demeure la même. Révision du système des franchises, déremboursement de certains médicaments, modification du remboursement des frais médicaux liés aux Affections de Longue Durée, lutte contre la fraude aux arrêts maladie... Un point sur le vocabulaire employé et ce qui se cache derrière:

### Sur le ticket modérateur :

*Il est la part des frais de santé qui reste à charge du patient après le remboursement de la Sécurité Sociale. Il varie selon les actes et les soins. Avec les hausses des franchises et le moindre remboursement de certains médicaments, son poids augmente, notamment pour les patients.*

Lors de la présentation de son budget, BAYROU a évoqué **le déremboursement de certains médicaments**. Si certains l'on déjà été, l'ajout de nouvelles références sur la liste des médicaments non-remboursés au motif qu'ils sont considérés comme des médicaments « de confort », trahit la réalité brute que l'on tente de nous imposer: **MOINS D'ARGENT = (pour les plus modestes) MOINS DE SOINS+MOINDRE QUALITÉ DE SOINS**

### Sur le système des Franchises :

*La franchise médicale est la part des frais de santé non remboursée par la Sécurité Sociale. Elle s'applique sur les médicaments, actes paramédicaux, et transports. Depuis sa création en 2008, elle a augmenté régulièrement, notamment en 2024, passant par exemple de 0.50€ à 1€ par boîte de médicaments.*

**Le gouvernement souhaite revoir le système de franchises et participations forfaitaires** que doivent régler les patients lors des consultations médicales, mais aussi les médicaments, actes paramédicaux et transports sanitaires. Si actuellement, les Français payent 1 euro par boîte ou flacon récupéré en pharmacie, cependant ils ne peuvent pas payer plus de 50 euros par an à ce titre. À l'avenir, ce plafond et celui prévu pour d'autres actes de soins devraient passer à 100 euros.

**Le Premier Sinistre a d'ailleurs déclaré « Il faut arrêter avec cette idée que l'assurance-maladie, c'est gratuit, j'y ai droit ».**

### Sur les Affections de Longue Durée (ALD) :

Elle ajoute que **le gouvernement entend « interroger le maintien du remboursement à 100 %** des cures thermales et des médicaments dont le service médical rendu est faible pour les patients en ALD ».

### Sur les arrêts maladie :

Autre sujet sensible, objet de « dérives » selon François Bayrou, celui des arrêts maladie. **Le Pouvoir étudie en effet un transfert de la prise en charge de ces arrêts, jusqu'au septième jour par l'employeur**. Hypothèse selon laquelle, cette période supplémentaire de carence, du quatrième au septième jour, serait prise en charge par les entreprises.

**François Bayrou a par ailleurs indiqué qu'il souhaitait "mettre fin à une dérive" des arrêts maladie**. "Les contrôles qui ont été exécutés sur les arrêts maladie de plus de 18 mois ont montré que pour 50 % d'entre eux, ces arrêts de travail n'étaient plus justifiés", a-t-il indiqué. **Il souhaite notamment qu'un salarié puisse reprendre le travail après 30 jours d'arrêt maladie sans voir le médecin du travail (à l'exception des maladies professionnelles et des accidents du travail)**. Cette piste de travail vise à transférer une partie des décisions médicales aux médecins généralistes, s'exonérant ainsi d'une partie du suivi de certaines ALD et de la responsabilité notamment juridique de l'administration quant à la reprise du travail. De façon plus pragmatique, cela libère l'État d'une éventuelle augmentation du nombre de médecins du travail.

**LA CGT-EVSPC CONTESTE CE BUDGET QUI, COMME TOUJOURS, SOUS COUVERT DE COURAGE POLITIQUE FAIT LES POCHEs DES TRAVAILLEURS ET CONTINUE DE PRIVILÉGIER LES RICHES.**